

CHARTRE GENERALE POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES PEP 42

Préambule

La présente charte a pour objectif de répondre aux exigences du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi qu'à la Loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au décret 2018-647 du 1^{er} août 2018.

La présente charte définit comment, au sein de **l'Association Les PEP 42** – sise ZA Malacussy – rue Agricole Perdiguier 42 100 SAINT ETIENNE, sont recueillies et utilisées les informations personnelles pendant et après ses relations avec l'association.

Elle s'applique donc à tous, prestataires, fournisseurs, clients, usagers et représentants légaux, prospects, partenaires et bénévoles. Elle ne constitue en aucun cas un document contractuel.

1- Principes généraux

Les informations à caractère personnel que l'association détient sont et seront :

- Utilisées légalement, de manière appropriée et transparente et dans le respect du droit des personnes, des libertés individuelles et collectives ;
- Recueillies et traitées que pour un usage déterminé et légitime, correspondant aux missions de l'association responsable du traitement ;
- Pertinentes, adéquates et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités connues et effectives pour lesquelles elles sont traitées ;
- Précises et mises à jour afin de s'assurer de leur exactitude ;
- Conservées aussi longtemps que nécessaire en fonction de la finalité ;
- Traitées de façon à garantir une sécurité appropriée et à éviter leur divulgation au moyen de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

2- Nature des données personnelles

Par données à caractère personnel, ou informations personnelles, on entend toute information se rapportant à une personne physique, qu'elle soit identifiée, voire simplement identifiable (*ex : identité, coordonnées bancaires, données de localisation, adresses IP, etc...*). Cela n'inclut pas les données pour lesquelles l'identité a été supprimée (*données anonymes*).

Certaines « catégories spéciales » de données à caractère personnel dites sensibles pourront nécessiter le cas échéant un niveau de protection élevé (données médicales, numéro de SS).

Ainsi, sans que cette liste soit limitative, peuvent être recueillies, stockées et utilisées les catégories suivantes d'informations personnelles :

- Coordonnées personnelles telles que nom, titre, adresse, numéros de téléphone et adresse(s) électronique(s) personnelle(s) ;
- Date de naissance et lieu de naissance ;
- Sexe ;

LES PEP 42

- État civil et personnes à charge
- Coordonnées des proches parents et des personnes à contacter en cas d'urgence ;
- Coordonnées bancaires,
- Informations concernant les revenus,
- Emploi ou catégorie d'emploi,
- Localisation de l'emploi ou lieu de travail ;
- Les images de vidéosurveillance et d'autres informations obtenues par des moyens électroniques comme les enregistrements de cartes magnétiques ;
- Informations résultant de l'utilisation de nos systèmes d'information et de communication ;
- Photos ;
- Données relatives aux habitudes et préférences ;
- Emails, courriers, comptes rendus d'entretien, appels téléphoniques, messages envoyés sur nos services de messagerie en ligne, messages nous étant adressés via les réseaux sociaux et les retours d'expérience communiqués
- Informations comportementales d'utilisation de nos systèmes de communication : site internet, Newsletter, adresse IP, adresse MAC, nom de l'appareil, logs, historique de navigation, type et version de navigateur, langue, système d'exploitation et version...

Pourront le cas échéant être également recueillies, stockées et utilisées des « catégories spéciales » d'informations personnelles dites sensibles telles que :

- Informations sur la santé, le médecin traitant ou le médecin spécialiste ;
- Certaines informations sur les condamnations pénales et infractions ;
- Numéro de sécurité sociale ;

Les Données à Caractère Personnel (DCP) dites sensibles (origine raciale ou ethnique, opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, données biométriques, les données de santé ou d'orientation sexuelle...) bénéficient d'un principe d'interdiction de traitement. Cependant, dans certaines situations et avec l'accord de l'utilisateur ou du client, l'association devra collecter ces Données à Caractère Personnel sensibles et en faire un traitement quand :

- le client ou l'utilisateur s'inscrit à un séjour et/ou est admis dans un établissement ou service,
- le client ou l'utilisateur a été impliqué dans un incident ou a eu un accident sur un de nos séjours ou au sein d'un établissement ou service ;
- le client ou l'utilisateur a demandé un régime particulier indiquant ou suggérant sa religion ou un problème de santé (par exemple, un repas sans gluten) ;
- le client ou l'utilisateur apporte sur un séjour ou au sein d'un établissement ou service des objets nécessaires à sa santé sur prestation médicale.

Lorsque le client ou l'utilisateur communique à l'association des données personnelles sensibles, il accepte expressément à ce que l'association recueille et utilise ces données pour lui fournir les services ou prestations pour lesquelles il est accueilli ou accompagné.

3 - Collecte des données

Les données utilisées sont principalement collectées directement auprès des clients, des fournisseurs, des salariés, des bénévoles ou des usagers et leurs représentants légaux, des services de l'association. Des informations complémentaires, ayant un lien direct et nécessaire

avec l'activité pour le compte de l'association peuvent être recueillies autant que de besoin, auprès de tiers.

Si certaines informations ne sont pas fournies lorsqu'elles sont demandées par l'association, cette dernière pourrait ne pas être en mesure d'exécuter le contrat conclu ou susceptible de l'être (*contrat de travail, de prestation, d'accueil, de sous-traitance ou autres*), sans que cela nous empêche de nous acquitter de certaines obligations légales en particulier celles tenant à l'obligation d'assurer la santé et la sécurité de nos salariés.

L'association peut également collecter des informations personnelles sans qu'il y ait eu de contact direct avec elle, afin de promouvoir l'action de l'association auprès du plus grand nombre, notamment par le biais :

- de bases de données rendues accessibles par les autorités officielles ;
- de tiers en conformité avec la réglementation en matière de protection des données ;
- de sites Internet/ pages de réseaux sociaux contenant des informations que vous avez rendues publiques et de bases de données rendues publiques par des tiers.
- de participation à des programmes ou animations marketing (enquête de satisfaction, jeux concours, programme de fidélisation)
- de publications, abonnement newsletter, offres promotionnelles
- de campagnes d'adhésion ou de solidarité

4- Utilisation des données personnelles

➤ Dispositions générales

Les informations à caractère personnel que l'association détient sont, conformément à la loi et à la réglementation, utilisées exclusivement pour :

- les besoins liés à l'exécution du contrat conclu ou la prise en charge de la personne concernée ;
- se conformer le cas échéant à une obligation légale, réglementaire, sociale et/ou fiscale ;
- lorsque cela est nécessaire, la défense des intérêts légitimes de l'association (*ou ceux d'un tiers*) et que les intérêts des personnes tierces et leurs droits fondamentaux n'outrepassent pas ces intérêts ainsi que dans l'intérêt public (*ou à des fins officielles*).

Ainsi, les données personnelles peuvent être utilisées, par exemple, pour :

La gestion du personnel

L'accueil et orientation des publics

- assurer l'accueil, l'orientation et la sécurité des usagers et des clients au sein des établissements et services ou séjours PEP

Expérience usagers, clients et informations marketing ou lobbying

- fournir aux usagers des informations relatives à leurs prestations
- mener des campagnes de communication institutionnelles et commerciales
- mener des opérations promotionnelles et jeux concours

- permettre aux usagers de partager sur les réseaux sociaux
- améliorer les prestations et proposer de nouveaux services
- personnaliser les services et proposer aux usagers des services correspondant mieux à leurs besoins sur la base de leurs données déclaratives et de leurs préférences ;
- développer la relation client (newsletter, communications exceptionnelles, etc.) sur différents canaux (email, SMS) de façon ciblée et personnalisée
- favoriser la promotion de nos actions et leur valorisation

Relations clients

- traiter des demandes des prospects
- traiter des litiges et réclamations des usagers et clients

Statistiques et enquêtes

- la mise en œuvre de mesures statistiques et de fréquentation des services
- mener des enquêtes de satisfaction facultatives sur les services
- mesure de fréquentation des séjours et des établissements

Gestion technique

- permettre leur navigation sur le ou les sites
- assurer la sécurité du ou des sites
- la lutte contre la fraude

Certains des motifs de traitement ci-dessus se chevaucheront et il peut y avoir plusieurs motifs qui justifient l'utilisation d'informations personnelles.

➤ **Changement de finalité**

L'association n'utilise des informations personnelles qu'aux fins pour lesquelles elle les a recueillies, à moins de pouvoir considérer raisonnablement que celles-ci peuvent être utilisées pour une autre raison et que cette raison soit compatible avec la finalité initiale.

Les informations personnelles régulièrement collectées peuvent ensuite être traitées librement par l'association sans le consentement, en conformité avec les règles et finalités décrites ci-dessus.

Si l'association entendait utiliser des informations personnelles pour une autre finalité, une information sera faite auprès de la ou des personnes concernées précisant la raison et le cas échéant le fondement juridique permettant de le faire.

➤ **Données personnelles particulièrement sensibles**

L'association peut être amenée à collecter, sous réserve que cela soit justifié notamment par la nature de la tâche à accomplir et que cela soit proportionné au but recherché, des informations personnelles particulièrement sensibles exigeant des niveaux plus élevés de protection. Ces catégories spéciales d'informations personnelles pourront être collectées et traitées notamment dans les cas suivants :

- de façon générale avec le consentement explicite des personnes concernées ;

- en vertu d'obligations légales exigeant de détenir les données sensibles en question ou conformément à notre politique de protection des données ;
- lorsque cela est nécessaire dans l'intérêt public ;
- lorsqu'il est nécessaire d'évaluer la capacité d'action pour des raisons de santé, sous réserve du respect du secret médical et de garanties de confidentialité appropriées.

5- Traitement automatisé des données personnelles

Le traitement automatisé ou la prise de décision automatisée a lieu lorsqu'un système électronique utilise des informations personnelles pour prendre une décision sans intervention humaine.

L'association a recours au traitement automatisé, conformément à la loi et que des mesures appropriées sont en place pour protéger les droits des personnes, dans les circonstances suivantes :

- lorsqu'il est nécessaire pour l'exécution du contrat (*exemples : réservation de séjour, confirmation de commande, confirmation d'inscription, facturation à l'attention des usagers ou des tarificateurs etc.*) ;
- dans d'autres circonstances limitées, avec le consentement écrit explicite de l'intéressé.

6- Partage des données personnelles

L'association peut être amenée à partager des données personnelles avec des tiers (*y compris des tiers prestataires de services et d'autres entités du réseau PEP*).

L'association se réserve le droit de donner accès aux données à caractère personnel en sa possession à la demande d'une autorité administrative ou judiciaire compétente.

Ces tiers sont tenus de respecter la sécurité de données et de les traiter conformément à la loi et s'agissant des prestataires, selon nos instructions et en respectant une obligation de confidentialité.

L'association utilise des outils, logiciels et a mis en place des mesures de sécurité appropriées pour empêcher la perte accidentelle, l'utilisation ou l'accès aux informations que l'association détient.

L'association a mis en place des procédures pour traiter toute atteinte présumée à la sécurité des données et tiendra informée les personnes concernées d'une telle atteinte présumée lorsque la loi l'impose.

7- Conservation des données personnelles

Les informations personnelles sont conservées le temps nécessaire pour satisfaire aux fins pour lesquelles elles sont recueillies dans le but notamment de satisfaire aux obligations juridiques, comptables ou de déclaration, en tenant compte selon les cas, des durées de prescription légales (*triennales, quinquennales, décennales ou trentenaires*) ou des durées nécessaires à l'association à l'exercice ou la défense de ses droits en justice.

Pour déterminer la durée de conservation appropriée des données personnelles, il est également tenu compte de la quantité, de la nature et de la sensibilité des données personnelles, du risque potentiel de préjudice résultant de l'utilisation ou de la divulgation non autorisée des données

personnelles, de leurs finalités en termes de traitement ainsi que de la possibilité d'atteindre ces finalités par d'autres moyens.

Une fois que vous n'êtes plus en relation avec l'association (*quel que soit le statut de salarié, intérimaire, prestataire, sous-traitant, fournisseur ou client, usager etc.*) l'Association conservera puis détruira en temps utiles en toute sécurité les renseignements personnels conformément à notre politique de conservation des données et aux lois et règlements applicables. Les modalités et délais de conservation des données sont définis par une procédure interne.

8- Droits d'accès, de rectification, d'effacement et de restriction

Il est important que les informations personnelles détenues par l'association soient exactes et actuelles et il appartient donc à chaque personne de signaler, sans délai, tout changement dans sa situation personnelle.

Par ailleurs, chaque personne est autorisée, pour ce qui la concerne exclusivement, à :

- **demander l'accès** à ses informations personnelles afin de recevoir une copie des informations personnelles détenues par l'association et de vérifier qu'elles sont traitées légalement ;
- **demander la correction** des informations personnelles détenues à son sujet, afin de faire corriger le cas échéant toute information incomplète ou inexacte ;
- **demander l'effacement** de ses données personnelles, lorsqu'il n'y a aucune raison valable pour l'association de continuer à les stocker ;
- **s'opposer au traitement** de ses informations personnelles lorsque l'association se prévaut d'un intérêt légitime (*ou ceux d'un tiers*) pour utiliser des données personnelles et qu'il y a une raison tout aussi légitime de s'opposer au traitement.

L'opposition au traitement peut être soulevée pour toute utilisation des données personnelles à des fins de marketing direct.

- **Demander la limitation du traitement** des informations personnelles dans le but d'obtenir la suspension du traitement des informations personnelles par exemple dans l'attente d'une vérification de leur exactitude, de la raison de leur utilisation ou encore de la nécessité de leur traitement.
- **Demander le transfert** des informations personnelles à une autre partie.

Pour ce faire ou pour toute question concernant la présente charte, veuillez contacter par écrit M. le Président – **Les Pep 42** – ZA Malacussy – 2 Rue Agricole Perdiguier – 42100 SAINT ETIENNE.

Pour ce faire, veuillez contacter le **délégué à la protection des données** (DPD) qui a été désigné pour superviser notamment le respect de la présente charte : Mme Christine RUBIERE Responsable qualité risques c.rubiere@lespep42.org

Ce dernier pourra également recevoir les questions concernant la charte ou la façon dont sont traitées les informations personnelles à l'adresse mail suivante : rgpdpep42@lespep42.org

Les demandes ci-dessus peuvent être exercées sans frais sauf si la demande est manifestement infondée ou excessive.

La présente Charte entre en vigueur après délibération et validation du Conseil d'administration de l'association en date du 15/12/2020.